



Montréal, le 23 décembre 2004

**Par courrier électronique**

M Yves Fréchette  
Hydro-Québec  
Affaires juridiques  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
4<sup>ième</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de dispense de recourir à la procédure d'appel d'offres pour  
des contrats d'approvisionnement de court terme  
Notre dossier : R-3539-2004**

Cher confrère,

Nous vous transmettons avec la présente, la demande de renseignements no. 2 de la Régie concernant la demande de confidentialité d'Hydro-Québec Distribution dans le dossier mentionné en titre.

Les réponses à cette demande de renseignements devront nous parvenir **d'ici 12h, le 14 janvier 2005.**

En conséquence le calendrier fixé dans la décision D-2004-245 est modifié comme suit :

- Commentaires des intervenants : **28 janvier 2005 à 12h**
- Réplique du Distributeur : **11 février 2005 12h**

Veuillez agréer cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp  
P.j.

c.c. Tous les intervenants